



Délégation Bretagne

# Les bases de l'état-civil

## Programme de formation

### Public :

Agent prenant ses fonctions dans un service état-civil.

### Objectifs :

- Maîtriser les connaissances de base en matière de gestion de l'état-civil,
- Comprendre le rôle et les missions de l'officier ou de l'officière d'état-civil,
- Acquérir les compétences indispensables à la tenue du registre de l'état-civil.

### Contenu :

- Historique, fonctions et organisation du service état-civil : rôles du maire, de l'officier ou de l'officière d'état-civil et du Procureur,
- Les règles d'établissement et la publicité des actes d'état-civil,
- Les règles relatives à la tenue de registre de l'état-civil,
- Les conditions de consultation et de délivrance des actes.

### Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et cas pratiques.

Cette formation comprend une séquence en présentiel de 3 jours et une séquence à distance sous forme d'une e-communauté de stage accessible depuis la plateforme numérique d'apprentissage du CNFPT.

Durée :	3,5 jours
Dates :	- 0,5 jour à distance accès à la plateforme de formation à distance « FORMADIST du 20 mars au 20 avril 2023 - 3 jours en présentiel : 11, 12 et 13 avril 2023
Lieu :	Vannes
Intervenant :	Aurélie BESNARD
Code action : C1AEV	

### Contacts:

Carole Vidal - Responsable formation [carole.vidal@cnfpt.fr](mailto:carole.vidal@cnfpt.fr)

Catherine Robic – Suivi session [catherine.robic@cnfpt.fr](mailto:catherine.robic@cnfpt.fr)